

Paret, M.-C. (1991). *La syntaxe écrite des élèves du secondaire*.  
Montréal : Université de Montréal, Publications de la Faculté  
des sciences de l'éducation.

Moshé Starets

Volume 19, numéro 2, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/031628ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/031628ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (imprimé)

1705-0065 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Starets, M. (1993). Compte rendu de [Paret, M.-C. (1991). *La syntaxe écrite des élèves du secondaire*. Montréal : Université de Montréal, Publications de la Faculté des sciences de l'éducation.] *Revue des sciences de l'éducation*, 19(2), 410–411. <https://doi.org/10.7202/031628ar>

Paret, M.-C. (1991). *La syntaxe écrite des élèves du secondaire*. Montréal: Université de Montréal, Publications de la Faculté des sciences de l'éducation.

*La syntaxe écrite des élèves du secondaire* rapporte la recherche effectuée par l'auteure sur la maturation syntaxique des élèves du secondaire. Pour établir un cadre théorique adéquat, elle passe en revue, d'un œil critique, les recherches les plus importantes effectuées surtout aux États-Unis. On remarque qu'un grand nombre de ces recherches sont vieilles de plus de cinquante ans. Les recherches effectuées dans le monde francophone, surtout en France, sont rares. C'est une revue critique très utile dans laquelle sont démontrées les faiblesses et les forces de ces recherches. Le lecteur y trouvera des informations très intéressantes sur les méthodologies que divers scientifiques ont développées afin de recueillir les données, les analyser et en tirer des conclusions. Un problème consiste à trouver des paramètres aussi précis et objectifs que possible permettant d'arriver à une évaluation réelle de la maturation syntaxique en tenant compte des variables sociolinguistiques et personnelles, comme le sexe, le quotient intellectuel, etc. Un autre problème consiste à déterminer des critères de complexité de la phrase en fonction desquels on mesure le taux de maturation syntaxique. Marie-Christine Paret propose des critères de complexité basés sur l'emploi des syntagmes, leur mobilité et la subordination des phrases.

Les critères établis par l'auteure pour mesurer le taux de maturation syntaxique semblent solides et cohérents. Elle remet en question l'application du calcul du taux d'enchaînement comme critère d'évaluation de la maturité syntaxique. À son avis, il faut aussi tenir compte de facteurs sociolinguistiques et situationnels. L'évaluation au plan linguistique se fait par l'examen des grandes composantes de la phrase (SN+SV+(SP)) en tenant compte de la mobilité intrasyntagmatique et intersyntagmatique. Ses analyses des composantes et de la mobilité, reposant sur un vaste corpus bien choisi, sont minutieuses et fort intéressantes. Les analyses syntaxiques s'inspirent des théories linguistiques courantes, universellement acceptées.

Afin d'évaluer l'évolution de la mobilité intraphrastique aux plans quantitatif et qualitatif, dans la syntaxe des élèves, l'auteure détermine des points de repère à l'intérieur de la phrase, auxquels doivent se joindre «normalement» les autres éléments de phrase. Ces points de repère, d'inspiration générative transformationnelle, sont le sujet, le verbe, l'objet direct et l'objet indirect, et dans cet ordre. Ils permettent d'examiner des indices de maturation très variés, tels que la variété des placements des constituants mobiles, les cas de mobilité totale et de mobilité partielle, etc. Du point de vue psycholinguistique, cette approche est importante parce qu'elle fournit des outils opératoires pour l'évaluation de la maturation syntaxique. Elle est aussi importante pour les analyses d'ordre purement linguistique parce qu'elle permet de déterminer la dépendance des syntagmes à l'intérieur de la phrase. Par exemple, la mobilité d'un

syntagme prépositionnel détermine sa dépendance relativement à la phrase et au syntagme verbal. Par conséquent, l'analyse de la mobilité dans l'ouvrage, une des plus complètes et détaillées dans la documentation scientifique, constitue une méthodologie intéressante pour des recherches futures.

L'ouvrage souffre de certaines faiblesses quant aux analyses d'ordre purement linguistique. Dans les analyses syntaxiques il y a parfois des glissements, surtout dans la présentation d'exemples (par exemple, 47, 48 et 49 aux pages 84 et 85). Certains classements des constituants sont passablement singuliers, comme la confusion qui semble exister dans l'ouvrage entre attribut et complément d'objet. Il semble y avoir aussi une certaine confusion terminologique, par exemple entre groupe nominal et syntagme nominal. La notion d'apposition est peu claire. Normalement, les explications sont claires, mais, de temps en temps, le style est confus voire maladroit. Par exemple, à la page 127, on ne saurait pas si la phrase «le *SP* que nous appellerons nominal, dont le *N* a pour complément un *SP* qui domine un *SN* (17), et le *SP* infinitif dont le *N* a pour complément un *SP* qui domine un *SV* (18)» se réfère à un *N* à l'intérieur du *SP* ou du *N*, tête du *SN* modifié par *SP*, etc. On ne comprend pas très bien ce que l'auteure veut dire par «préposition régie par le verbe» dans les phrases «il a peur de partir et il a promis de partir», page 128. Aussi, la distinction entre une préposition pleine («pour travailler») et d'autres («il a peur de partir et il a promis de partir») n'est pas claire. Malgré ces faiblesses, il s'agit d'un ouvrage très utile sur le plan de la méthodologie ainsi que du point de vue des données, des analyses et des conclusions. À la fin du texte, il y a d'excellents tableaux récapitulatifs des résultats de la recherche.

Moshé Starets  
University of Windsor

\* \* \*